



Réunion de la Commission de Concertation
Vergadering van de Overlegcommissie

mardi 26 novembre 2024 à 09:00

ORDRE DU JOUR - AGENDA

1. APPROBATION PROCES- VERBAL

10/09/24; 24/09/24;08/10/24

GOEDKEURING NOTULEN:

2. EXAMEN DES DOSSIERS :

BEOORDELING DOSSIERS :

N° Nr	H U	N° dossier Dossier nr	Demandeur Aanvrager	Situation du bien Ligging van het goed	E.P. O.O	Motifs Redenen
1.	09:00	PU/31961-24	Monsieur et Madame DEVUYST	Avenue de la Fauconnerie 75 rehausser la maison unifamiliale pour créer 2 chambres, une salle-de-douche et un WC, stabiliser l'annexe existante et isoler par l'extérieur les façades avant et arrière	X	application de la prescription particulière 1.5.2° du PRAS (modifications des caractéristiques urbanistiques des constructions) dérogation à l'art.4 du titre I du RRU (profondeur de la construction) dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture - hauteur) dérogation à l'art.3 du titre I du RRU (implantation d'une construction mitoyenne §1 alignement §2 mitoyenneté)
2.	09:20	PU/31993-24	Monsieur CREYSSELS	Rue de la Herse 49 rénover une maison unifamiliale	-	application de la prescription particulière 21. du PRAS (modification visible depuis les espaces publics)
3.	09:40	PU/31999-24	Monsieur DE BACKER	Rue des Sangliers 9 créer deux lucarnes, l'une dans le versant avant et l'autre dans le versant arrière de la toiture, remplacer la cheminée, construire une extension côté jardin et isoler la façade arrière	X	dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture d'une construction mitoyenne) dérogation à l'art.4 du titre I du RRU (profondeur de la construction) application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots)
4.	10:20	PU/31994-24	Madame BRECHET	Avenue des Courtilières 10 régulariser l'installation d'une clôture anti fugue de 2 m de haut	X	application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots)

5.	10:35	PU/31969-24	Madame DE GOUSSENCOURT	Clos des Chênes 11 régulariser la construction d'une lucarne en façade arrière et transformer une maison existante	X	application de la prescription particulière 21. du PRAS (modification visible depuis les espaces publics) dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture - hauteur) dérogation à l'art.4 du titre I du RRU (profondeur de la construction) application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots)
6.	11:00	PU/31975-24	Monsieur PUTTAERT	Rue des Garennes 10 régulariser l'annexe arrière et le remplacement des châssis	-	application de la prescription particulière 21. du PRAS (modification visible depuis les espaces publics) application de l'art. 207 §3 du COBAT (monument ou ensemble antérieur à 1932 inscrit à titre transitoire à l'inventaire)
7.	11:15	17/PFD/195189 8/	Administration communale de Watermael-Boitsfort	Avenue Léopold Wiener 60 Rénover la piscine communale	X	application de l'art. 207 §3 du COBAT (bien à l'inventaire) Art. 126§11 Dérogation à un PPAS
PAUSE SANDWICHES : 11h45 : 12h30						